



# **REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2017**

---

**MARATHON  
Senior, -23 ans et -18 ans**

---

## Table des matières

<b>A. Préambule .....</b>	<b>3</b>
<b>B. Organisation de la compétition de sélection senior, moins de 23 ans et moins de 18 ans .....</b>	<b>3</b>
1. <i>Compétition de référence – date et lieu .....</i>	3
2. <i>Conditions administratives de participation.....</i>	3
3. <i>Règlement de la compétition .....</i>	3
4. <i>Mode de classement.....</i>	3
<b>C. Programme prévisionnel d’actions .....</b>	<b>4</b>
<b>D. Propositions de sélection .....</b>	<b>4</b>
1. <i>Préambule .....</i>	4
2. <i>Proposition de sélection pour le championnat d’Europe.....</i>	4
3. <i>Proposition de sélection pour le championnat du Monde.....</i>	4
<b>E. Diffusion des règles de sélection et des listes de sportifs sélectionnés.....</b>	<b>5</b>
<b>F. Participation aux Coupes du Monde .....</b>	<b>5</b>
1. <i>Coupe du Monde n°1 – 26 au 28 avril 2017 – HAZEWINDEL (BEL).....</i>	5
2. <i>Coupe du Monde n°2 – 21 au 27 octobre 2017 - SHAOXING AND SHANGHAI (CHN).....</i>	5
2.1. <i>Rappel du règlement international ICF .....</i>	5
2.2. <i>Demande d’autorisation.....</i>	5
2.3. <i>Règles d’inscription .....</i>	5

## A. Préambule

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de victoire de l'Equipe de France Marathon lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2017.

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique National.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections. A ce titre, la FFCK a pour ambition de présenter des bateaux performants sur chaque épreuve internationale.

Le travail quotidien reste une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de pagayeurs français, dans toutes les épreuves, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

Les règles de sélection sont l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Elles contribuent pleinement à leurs réussites. Outre leur fonction de sélection, elles participent à préparer les sportifs à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

## B. Organisation de la compétition de sélection senior, moins de 23 ans et moins de 18 ans

### 1. Compétition de référence – date et lieu

La compétition de référence se déroulera les 20 et 21 mai 2017 lors du sélectif national de Marathon à Saint-Jean de Losne (horaires selon le programme des courses).

### 2. Conditions administratives de participation

- Être licencié à la FFCK et né avant le 01/01/2002,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- Avoir confirmé avant le 5 mai 2017 sa participation aux courses de sélection et signé la « convention FFCK - sportif de haut niveau 2017 ».
- Avoir envoyé et payé dans les temps aux organisateurs son inscription pour la compétition.

### 3. Règlement de la compétition

La compétition se déroulera selon le règlement national Marathon en vigueur. Toutefois et dans le respect de ces règles, le format de la course se conformera autant que faire se peut au standard international (concernant les distances et les nombres de portages).

### 4. Mode de classement

Le classement sera celui des épreuves de monoplaces junior et senior sur la compétition de référence. Dans le cas où les sportifs juniors et seniors seraient alignés dans la même course afin de pouvoir évaluer et comparer les performances, un classement différencié par catégorie d'âge servira de support à la sélection.

## C. Programme prévisionnel d'actions

- Du 29 juin au 02 juillet 2017 : Championnat d'Europe Ponte de Lima (POR),
- Fin août 2017 : stage préparatoire Championnat du Monde (dates et lieu à déterminer),
- Du 07 au 10 septembre 2017 : Championnat du Monde Pietermaritzburg (RSA).

## D. Propositions de sélection

### 1. Préambule

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente des classements issus des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des collectifs des Equipes de France. Conformément à la convention FFCK / sportif de haut niveau 2017, chaque sportif sélectionné sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2017 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection -18 ans/-23 ans/Senior), le sportif suivant au classement des courses de sélections pourrait être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

Chaque sportif retenu peut être sélectionné pour composer les équipages qui seront engagés dans les épreuves internationales. La responsabilité de la composition des bateaux de l'Equipe de France incombe au manager marathon.

Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.

### 2. Proposition de sélection pour le championnat d'Europe

La proposition de sélection de l'Equipe de France sera établie à partir du classement de la compétition de référence.

L'effectif des sportifs qui pourra être proposé pour participer au championnat d'Europe sera fonction du niveau de performance par épreuve, de la densité à l'intérieur de l'épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

### 3. Proposition de sélection pour le championnat du Monde

La proposition de sélection de l'Equipe de France sera établie à partir des sportifs moins de 18 ans, moins de 23 ans et seniors qui seront médaillés lors du championnat d'Europe Marathon 2017.

Cet effectif sera complété en fonction du niveau et de la densité de l'épreuve lors du championnat d'Europe.

## E. Diffusion des règles de sélection et des listes de sportifs sélectionnés

Les présentes règles de sélection seront diffusées sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

La diffusion des listes des sportifs sélectionnés pour le championnat d'Europe aura lieu au plus tard le vendredi 26 mai 2017 sur le site Internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

La diffusion des listes des sportifs sélectionnés pour le championnat du monde aura lieu au plus tard le vendredi 8 juillet 2017 sur le site Internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

## F. Participation aux Coupes du Monde

### 1. Coupe du Monde n°1 – 26 au 28 avril 2017 – HAZEWINKEL (BEL)

La participation à cette coupe du monde est réservée aux sportifs en liste ministérielle de haut niveau 2017 sur des performances marathon.

Le manager marathon pourra minorer ou majorer cet effectif en fonction du niveau de performance des sportifs.

### 2. Coupe du Monde n°2 – 21 au 27 octobre 2017 - SHAOXING AND SHANGHAI (CHN)

#### 2.1. Rappel du règlement international ICF

L'inscription à une Coupe du Monde d'un sportif doit être autorisée par la FFCK.

#### 2.2. Demande d'autorisation

Les demandes d'autorisation doivent être envoyées au manager marathon de la FFCK quinze jours avant la date de clôture des inscriptions définie par les organisateurs.

*Dans le cadre de cette compétition, il y a aucune prise en charge financière de la FFCK.*

#### 2.3. Règles d'inscription

Les sportifs souhaitant participer à cette compétition doivent remplir les règles suivantes :

- Etre licencié à la FFCK
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë-kayak en compétition.
- Avoir participé à la compétition de référence définie au paragraphe B.1 de ce document